



4 place du Champ de Foire
CS 80193
42313 ROANNE Cedex
Tél. 04 77 44 83 70
exco.hesio@exco.fr
www.exco.fr

Jean-Michel BOSIO
Olivier COMTE
Jérôme LAMY
Sylvie MIVIÈRE
Christophe TERRAS
François-Régis VIGNON
Frédéric VILLARS
Haïthem ZAÏED

ESPACE 2 M

Association Loi 1901

4 rue Molière - 42300 ROANNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- Exercice clos le 31 décembre 2020 -

34 rue de Roanne
42510 BALBIGNY
Tél. 04 81 63 00 25
hesio.balbigny@exco.fr

50 rue de la République
69430 BEAUJEU
Tél. 04 74 04 88 27
hesio.beaujeu@exco.fr

11 place Baudinot
71120 CHAROLLES
Tél. 03 85 24 18 18
hesio.charolles@exco.fr

10 rue de Verdun
71170 CHAUFFAILLES
Tél. 03 85 26 10 51
hesio.chauffailles@exco.fr

2 rue des Charmes
71160 DIGOIN
Tél. 03 85 53 10 87
hesio.digoin@exco.fr

Rue de la Genette
Zone Industrielle
71800 LA CLAYETTE
Tél. 03 85 28 05 42
hesio.laclayette@exco.fr

43 rue Louis Desrichard
BP 11102
71603 PARAY LE MONIAL
Tél. 03 85 81 62 70
hesio.paray@exco.fr

ESPACE 2 M
Association Loi 1901

4 rue Molière - 42300 ROANNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

- Exercice clos le 31 décembre 2020 -

34 rue de Roanne
42510 BALBIGNY
Tél. 04 81 63 00 25
hesio.balbigny@exco.fr

50 rue de la République
69430 BEAUJEU
Tél. 04 74 04 88 27
hesio.beaujeu@exco.fr

11 place Baudinot
71120 CHAROLLES
Tél. 03 85 24 18 18
hesio.charolles@exco.fr

10 rue de Verdun
71170 CHAUFFAILLES
Tél. 03 85 26 10 51
hesio.chauffailles@exco.fr

2 rue des Charmes
71160 DIGOIN
Tél. 03 85 53 10 87
hesio.digoin@exco.fr

Rue de la Genette
Zone Industrielle
71800 LA CLAYETTE
Tél. 03 85 28 05 42
hesio.laclayette@exco.fr

43 rue Louis Desrichard
BP 11102
71603 PARAY LE MONIAL
Tél. 03 85 81 62 70
hesio.paray@exco.fr

Aux Adhérents de l'association ESPACE 2 M,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **ESPACE 2 M** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat, des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

.../...

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux Membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 3 mars 2021.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ROANNE – le 15 mars 2021

Le Commissaire aux Comptes
SAS EXCO HESIO


François Régis VIGNON

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	23 093	22 168	925	2 785	1 860-	66.79-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	489 998	365 237	124 760	42 062	82 698	196.61
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	5 046		5 046	5 046			
Prêts	29 491		29 491	29 491			
Autres immobilisations financières	4 645		4 645	3 430	1 215	35.42	
Total I	552 273	387 406	164 867	82 815	82 053	99.08	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	9 085		9 085	16 361	7 276-	44.47-
	Autres créances	211 434		211 434	298 453	87 020-	29.16-
Valeurs mobilières de placement	145		145	145			
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	1 037 828		1 037 828	951 905	85 924	9.03	
Charges constatées d'avance (3)	34 912		34 912	14 457	20 454	141.48	
Total III	1 293 404		1 293 404	1 281 322	12 082	0.94	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 845 677	387 406	1 458 271	1 364 136	94 135	6.90	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	131 915		131 915			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	36 996		42 638		5 641-	13.23-
	Report à nouveau	369 644		354 097		15 547	4.39
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	76 300		9 906		66 395	670.26
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	614 856		538 555		76 300	14.17	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	117 078		127 875		10 796-	8.44-
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	215 253		194 133		21 120	10.88
	Fonds dédiés sur autres ressources						
Total III	332 332		322 008		10 324	3.21	
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	32 298		44 234		11 935-	26.98-
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 357		152 610		80 253-	52.59-
	Dettes fiscales et sociales	328 219		300 206		28 013	9.33
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	10 800		6 107		4 693	76.83
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	67 410		416		66 994	NS
	Total IV	511 084		503 573		7 511	1.49
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 458 271		1 364 136		94 135	6.90

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

443 674 503 157

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	24 855		24 407		448	1.84
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	2 064 966		2 071 974		7 008-	0.34-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	150 284		158 944		8 659-	5.45-
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	678		656		22	3.37
Total I	2 240 783		2 255 980		15 197-	0.67-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	409 813		416 404		6 590-	1.58-
Impôts, taxes et versements assimilés	112 151		108 265		3 886	3.59
Salaires et traitements	1 069 650		1 134 288		64 638-	5.70-
Charges sociales	403 934		423 593		19 659-	4.64-
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	32 587		25 705		6 883	26.78
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions	117 078		108 800		8 278	7.61
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	61				61	
Total II	2 145 275		2 217 054		71 779-	3.24-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	95 508		38 927		56 582	145.36
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	1 852		1 245		606	48.69
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 852		1 245		606	48.69
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	310		405		95-	23.46-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	310		405		95-	23.46-
2. Résultat financier (V-VI)	1 541		840		701	83.50
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	97 050		39 767		57 283	144.05
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 840		16 279		13 439-	82.55-
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 000		1 000-	100.00-
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	2 840		17 279		14 439-	83.56-
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 469		31 779		29 310-	92.23-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	2 469		31 779		29 310-	92.23-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	371		14 501-		14 871	102.56
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)	2 245 474		2 274 504		29 030-	1.28-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	2 148 054		2 249 239		101 184-	4.50-
Solde intermédiaire	97 420		25 266		72 155	285.58
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	194 133		178 773		15 360	8.59
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	215 253		194 133		21 120	10.88
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	76 300		9 906		66 395	670.26

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 093		
Installations générales agencements aménagements divers	30 061		70 124
Matériel de transport	29 997		18 700
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	316 514		24 602
TOTAL	376 572		113 426
Autres titres immobilisés	5 046		
Prêts, autres immobilisations financières	32 921		1 215
TOTAL	37 967		1 215
TOTAL GENERAL	437 633		114 641

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			23 093	23 093
Installations générales agencements aménagements divers		0	100 185	100 185
Matériel de transport			48 697	48 697
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			341 116	341 116
TOTAL		0	489 998	489 998
Autres titres immobilisés			5 046	5 046
Prêts, autres immobilisations financières			34 136	34 136
TOTAL			39 182	39 182
TOTAL GENERAL		0	552 273	552 273

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	20 308	1 860		22 168
Installations générales agencements aménagements divers	11 027	10 935		21 962
Matériel de transport	28 014	974		28 988
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	295 470	18 818		314 287
TOTAL	334 510	30 727		365 237
TOTAL GENERAL	354 818	32 587		387 406

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	1 860				
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 935				
Matériel de transport	974				
Matériel de bureau informatique mobilier	18 818				
TOTAL	30 727				
TOTAL GENERAL	32 587				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	127 875	117 078	127 875		117 078
TOTAL	127 875	117 078	127 875		117 078
TOTAL GENERAL	127 875	117 078	127 875		117 078
Dont dotations et reprises d'exploitation		117 078	127 875		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	29 491		29 491
Autres immobilisations financières	4 645	4 645	
Autres créances clients	9 085	9 085	
Débiteurs divers	211 434	211 434	
Charges constatées d'avance	34 912	34 912	
TOTAL	289 566	260 075	29 491

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	32 298	12 031	20 267	
Fournisseurs et comptes rattachés	72 357	72 357		
Personnel et comptes rattachés	130 860	130 860		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	171 993	171 993		
Autres impôts taxes et assimilés	25 366	25 366		
Autres dettes	10 800	10 800		
Produits constatés d'avance	67 410	67 410		
TOTAL	511 084	490 817	20 267	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 935			

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A - B + C
Etat - Garantie jeunes	520 000	194 133	194 133	215 253	215 253
TOTAL	520 000	194 133	194 133	215 253	215 253

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	211 434
Total	211 434

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 458
Dettes fiscales et sociales	216 725
Total	225 183

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	34 912
Total	34 912
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	67 410
Total	67 410

Subventions d'équipement

L'association n'a reçu aucune subvention d'équipement au cours de l'exercice. Toutefois, des subventions de fonctionnement et des subventions spécifiques ont été accordées pendant l'année.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT:

Etat: 364 342€
Etat - Garantie jeunes: 569 508€
Conseil Régional: 426 099€
Conseil départemental/CAF(FAJD) = 9 728€
Conseil départemental: 6 365€
Roannais Agglomération: 240 710€
Collectivités locales: 47 203€
TOTAL: 1 094 447€

SUBVENTION POUR ACTIVITES SPECIFIQUES:

Département - LOIRE: 139 300€
FSE Région - Same Secure: 36 823€
Etat - Same Secure: 5 555€
FSE - Atout pour l'emploi: 45 376€
AGEFIPH : 1 103€
Etat - Parrainage: 4 880€
ACSE - Parrainage: 2 800€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

DIRRECTE - Appui sécurisation des recrutements: 10 000€
Pôle Emploi - Co-traitance PPAE: 110 530€
Région - Orienter Formation Emploi: 13 686€
FIPD - Coordination Régionale: 15 000€
CPAM - Subvention Covid: 4 570€
Fondation Orange - Projet: 10 000€
Taxe apprentissage: 1 389€
TOTAL : 970 520€

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Roannais Agglomération: Mise à disposition de locaux: 63 145,21€
Bénévolat: 13 594€

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.